

Mont-Saint-Père

infos

Bulletin municipal de la commune de Mont-Saint-Père

N° 53 - juillet 2025



Édito

2025 - L'année du centenaire

Depuis ce début d'année, notre village honore Léon en commémorant le centenaire de sa disparition. Un parcours guidé à travers le village propose de retrouver les lieux où le peintre a installé son chevalet. Sur l'aire de loisirs, une exposition de 11 panneaux nous permet de découvrir des reproductions d'œuvres majeures dispersées dans les musées du monde entier. Elle sillonnera à partir de septembre le territoire du sud de l'Aisne. En juin pour 5 représentations, le théâtre de la Mascara a renvoyé Mont-Saint-Père en 1905 à travers des saynètes mêlant ses comédiens professionnels à nos talentueux habitants amateurs. Et le 6 juillet, des costumes et objets anciens regroupés à l'église et dans les lavoirs, des outils agricoles d'antan, des balades en automobiles et calèches, un bal en costumes nous ont replongé le temps d'une journée dans « *la Belle Epoque* ».

En septembre est encore prévue une exposition de peinture et photographies autour de Léon Lhermitte suivie en octobre d'une conférence. L'idée de clore l'année par l'inauguration d'une fresque dans la cour de la mairie peine à se concrétiser tant le financement par mécénat privé est difficile à obtenir.

L'idée de réunir en un même lieu une collection d'œuvres originales n'a pas non plus abouti. Aucun lieu à proximité n'a pu réunir les conditions de conservation nécessaires pour en accueillir plus d'une centaine venues de collections privées et de musées des beaux-arts de toute la France. Les coûts associés à leur transport et aux assurances étaient estimés à plusieurs centaines de milliers d'euros. Les pastels et les fusains sont délicats. L'enthousiasme du début l'a omis trop vite.

Ce centenaire restera toutefois une réussite unanimement saluée par tous les partenaires associés à cet immense défi.

Mais aussi

Celle de la rue David Nillet

Elle ne mesure que 300 mètres mais est pentue. L'écoulement des eaux pluviales a alimenté de nombreux échanges d'experts. Les solutions à envisager et leurs coûts respectifs ont pris presque trois années pour qu'ils s'entendent sur le cahier des charges. Le respect des délais liés à la publication des appels d'offres a fait le reste. Les travaux débiteront après les vendanges de septembre 2025 pour une durée estimée à environ 2 mois. Les riverains seront prochainement invités à une réunion d'information.

Celle de la réouverture du café...

Fermé depuis la triste disparition de Romain, celui-ci a rouvert ses portes en avril géré par un jeune couple dynamique à la tête pleine d'idées d'animations. Nous leur souhaitons la meilleure des réussites.

... mais pas celle du pont

Avec les dégâts sur les sentes en amont, la crue du ru des Vaux, les frais de réparations, reconstructions ont fait l'objet d'une première estimation par les services de l'État à plus de trois cent mille euros. Les financements du département, de la région, ceux des fonds de solidarité liés aux catastrophes naturelles devraient presque les couvrir en totalité. À voir.

S'il y en a parmi vous qui se souviennent de la chute du rocher de la rue Dolhem, la rue n'a pu être rouverte qu'au bout de dix ans.

Et quand plusieurs dizaines de communes du sud de l'Aisne ont été touchées en même temps, il n'y a aucune raison de penser que les délais seront raccourcis.

Une solution serait de rétablir au moins le passage aux piétons par une passerelle sécurisée. Elle pourrait être mise en place cet hiver, dès les autorisations obtenues.

Le budget primitif 2025

Comme chaque année, les principales lignes du budget y sont représentées dans ce numéro. Les finances de la commune restent on ne peut plus saines même en privilégiant toujours une volonté d'investissement choisi plutôt qu'un coût de fonctionnement subi.

En anticipant celui de 2026

Le temps administratif ne se préoccupe pas de celui de l'urgence.

Le budget 2025 n'a pu en tenir compte, faute de chiffrage des ouvrages que la commune est déterminée à réaliser mais sans aucune compétence pour le faire.

Avec de très lourds investissements à prévoir

Les leçons des inondations de 2008 et 2016 n'ont pas été tirées, celles de l'automne 2024 doivent enfin en faire la somme.

Certes, la commune ne sera sollicitée en 2026 que pour régler les factures intermédiaires de bureaux d'études incontournables et qu'il faudra relancer sans cesse pour espérer avancer. Le cheminement du subventionnement nécessaire est ainsi.

Ne voyant rien venir, vous penserez peut-être qu'on batifole autour du 101^{ème} anniversaire du décès de Léon. Et bien non.

Les réservoirs dépierrés

Une étude de faisabilité va donc être lancée prochainement. Elle devra avant tout mesurer les éventuelles conséquences sur la biodiversité de la flore et de la faune du ru Dolly et de celui des Vaux. Pour tenir compte de sa fluctuation au cours des saisons, les relevés prendront un an minimum et un autre pour analyser les mesures. Avec ce feu vert qui n'est sûrement pas acquis d'avance, viendra le moment de définir les parcelles à exproprier et attendre les délais de traitement par divers notaires suivis de ceux de recours. Puis réaliser un cahier des charges pour définir les travaux à exécuter avant de lancer un appel d'offre aux entreprises susceptibles de répondre. Pas dans la semaine qui suit, mais en tenant compte des exigences de la météo. On est en plein dans les ronces.

Restons lucides sans offrir nos oreilles aux adeptes du « *yaka* ».

Tout en croisant les doigts pour que les intempéries préservent notre village dans les prochaines années, les budgets investissement 2026 et suivants devront se consacrer essentiellement aux ouvrages à créer pour espérer au moins les atténuer au plus vite avec des très lourdes dépenses à anticiper.

Et puis aussi

Vous trouverez aussi dans ce numéro des actualités du village depuis sa dernière édition.

Bonne lecture. ■

Gilles Cordival

Vie au village

RÉOUVERTURE DU CAFÉ DE LA VALLÉE

On l'attendait depuis trop longtemps et c'est arrivé au début du mois d'avril.

Val et Jess nous accueillent désormais chaque jour sauf le mercredi.

Point presse, relais colis et petite restauration le midi donnent de multiples raisons de leur rendre visite.

En organisant régulièrement des soirées festives, il contribue à la dynamique du village. ■



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Il y a 80 ans, l'Allemagne nazie capitulait. Depuis, chaque année, nous commémorons ce jour qui a ramené la paix après six années terribles.

Nous sommes toujours très nombreux réunis autour du monument aux morts pour cette cérémonie.

Après lecture des discours officiels puis de l'appel aux morts, ce fut à la jeunesse de nos villages de prendre la relève de ce devoir de mémoire.

Les collégiens du collège de Condé-en-Brie firent lecture de leur recherche sur nos 3 jeunes de Mont-Saint-Père et Chartèves, engagés volontaires au sein de la 1^{ère} DFL (division de la France libre) et morts au combat en janvier 45 lors de la bataille de la poche de Colmar. Ce fut ensuite au tour des élèves de notre regroupement scolaire de lire des textes préparés avec leurs enseignants autour de la 2^{nde} Guerre Mondiale.

Comme il se doit, la cérémonie s'est clôturée par la Marseillaise. ■



SAUCISSONNADE DU 14 JUILLET

Les festivités du 6 juillet liées au centenaire n'ont pas remplacé la traditionnelle saucissonnade.

Temps agréable et affluence au rendez-vous. ■



BONS DE STÉRILISATION ET IDENTIFICATION DES CHATS

Les bons 2025 sont disponibles en mairie. Offerts par la fondation Brigitte Bardot, ils sont à retirer pour vous rendre chez un vétérinaire partenaire. ■



Comptes 2024 et Budget primitif 2025

Le Conseil municipal s'est réuni le 11 avril dernier pour valider les comptes 2024 et adopter le budget primitif pour l'année 2025.

Budgets de fonctionnement

Les recettes 2024 sont supérieures aux dépenses 2024 d'environ 22 500 €. En prudence, le budget primitif 2025 porte sa prévision à 57 000 € d'économies potentielles envisageant que les importantes hausses constatées sur l'énergie, la restauration scolaire, et la revalorisation du point d'indice (fonctionnaires) ne se reproduira pas cette année.

Budgets d'investissement

Sur l'année 2024, les principales dépenses d'investissement se sont réparties sur trois lignes. La réfection du dernier mur communal, le remplacement du préfabriqué de l'aire de loisirs et la dernière tranche de reboisement de la forêt.

Les recettes 2024 sont très sensiblement augmentées de subventions accordées en 2022 et 2023 mais seulement perçues en 2024. On y trouve le solde du plan de relance pour la forêt, celui des fonds européens pour le projet UNESCO.

Depuis plusieurs années, il en est ainsi. Les financements accordés ne sont débloqués qu'au cours de l'année qui suit. En attendant remboursement, la commune finance intégralement ses dépenses.

Rue David Nillet

Pour l'investissement 2025, la rue David Nillet en représente la plus large part. Le centenaire de Léon Lhermitte est budgeté aussi et des aménagements paysagers pour des coûts incomparables avec ceux de voirie.



Des finances saines

En incluant l'emprunt nécessaire à financer la rue David Nillet, la capacité de désendettement de la commune ne dépasse ni la recommandation du Trésor public (12 années) ni son seuil d'alerte (15 années).

Avec 13% d'épargne de gestion, la commune reste dans les normes. En dessous de 8%, le Trésor public estime que la commune investit trop et au dessus de 15% pas assez.

Augmentation de la part communale sur les taxes locales

La part communale des taxes locales n'avait pas évolué depuis 2018. Pour se replacer dans la moyenne des communes du département, le foncier bâti passe à 54,62% (+2,11 pts). Selon un savant barème du Ministère des finances, le foncier non-bâti doit passer à 20,33% (+0,79 pts) et la taxe d'habitation seulement réservée aux résidences secondaires à 17,23% (+0,67 pts).

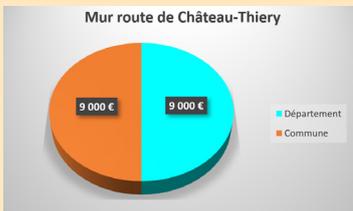
Gilles Cordival

SOYONS SÉRIEUX AVEC LES CHIFFRES

Les travaux de voirie sont parmi les dépenses d'investissement les moins bien subventionnés. Le département finance à 43% la partie rénovation de la chaussée. La CARCT subventionne la partie liée à l'écoulement des eaux pluviales.

INVESTISSEMENTS RÉALISÉS 2024

Mur route de Ch.-Thierry



Container aire de loisirs



INVESTISSEMENTS PRÉVUS 2025

Aménagements paysagers



Centenaire Lhermitte



Replantation de la forêt 2023 - 2024 - 2025



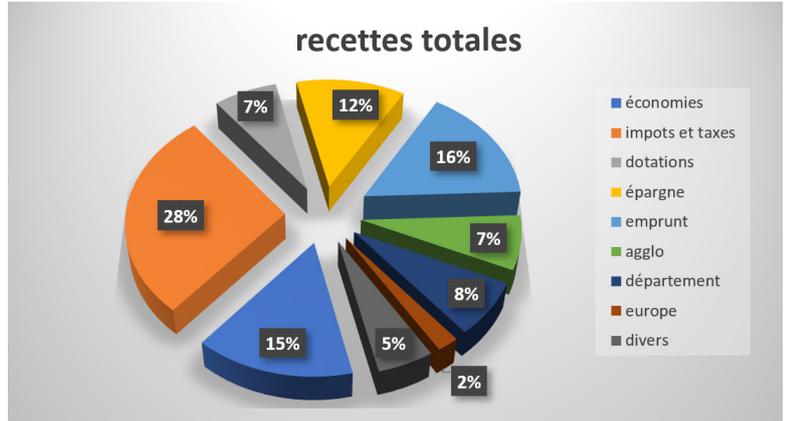
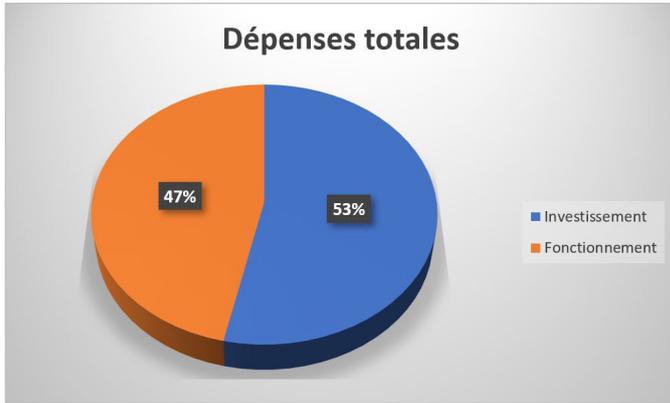
Rue David Nillet



- chemin d'évocation
- expo plein air
- Théâtre Mascara
- location chapiteau
- calèches, tacots
- danses d'époque
- Union musicale CT
- Apéritif - repas bénévoles
- feu d'artifice
- flyers

Le budget primitif 2025 prévoit :

- d'une section de fonctionnement en excédent de **57 121,71€**
- d'une section d'investissement en excédent de **55 626,00 €**
- pour un budget total de **1 310 021,49 € (en hausse de 27 %)**



POUR 100 € DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



POUR 100 € DE RECETTES DE FONCTIONNEMENT



POUR 100 € DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



POUR 100 € DE RECETTES D'INVESTISSEMENT



Animations



JOURNÉE DE LA RANDONNÉE

Pour sa 3^{ème} édition, plus de 500 promeneurs et randonneurs aguerris ont parcouru toute la journée les 5 chemins entièrement balisés à travers sentes, prairies, coteaux, sous-bois, vignes, bords de Marne. Celui de trois km reprenait le parcours « Sur les pas de Léon Lhermitte » à travers le village.

Profitant d'une météo idéale, ils ont pu (re)découvrir le village, les charmes des rives de la Marne et, en hauteur, les orchidées et les somptueux panoramas qu'offre sa vallée.

Un accueil convivial au départ comme à l'arrivée a complété le plaisir de tous. ■



4^{ÈME} MONT-SAINT-TRAIL

C'est parti avec plus de 200 inscrits cette année, sans compter la course des enfants qui a rassemblé une cinquantaine d'élèves du regroupement. Le nombre de participants est en constante augmentation.

Bravo à tous les bénévoles pour cet événement sportif qui dynamise le Sud de l'Aisne ! ■



BROCANTE DE PRINTEMPS

Beau succès avec 80 exposants inscrits et un beau temps au rendez-vous !

Organisée pour cette édition par l'ESCMSP, un food-truck assurait la restauration.

Et pour profiter du beau temps en terrasse, le Café de la Vallée « Val & Jess » est resté ouvert toute la journée. ■



recherchent toujours plus de bénévoles pour faire vivre les animations au village

SPECTACLE PLEIN AIR



Joué en plein air sur l'aire de loisirs, cette création a réuni une centaine de spectateurs ■



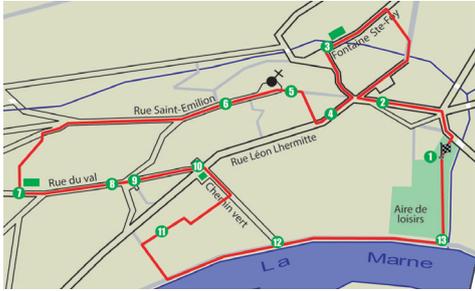
Agenda

- ▶ dimanche 24 août : Concours de pétanque
- ▶ dimanche 31 août : Triathlon de l'Omois
- ▶ dimanche 21 septembre : Brocante d'automne Expo Peinture/Photos Léon
- ▶ samedi 4 octobre : Opération « Villages et coteaux propres »
- ▶ jeudi 9 octobre : Soirée planétarium
- ▶ samedi 11 octobre : Conférence Tony Legendre
- ▶ dimanche 19 octobre : Repas des anciens
- ▶ samedi 20 décembre : Noël des enfants



Animations (suite)

CIRCUIT « SUR LES PAS DU PEINTRE »



EXPO PLEIN AIR



SPECTACLE DANS LE VILLAGE



Les cinq représentations du spectacle ont attiré environ 600 spectateurs enchantés d'une telle mise en valeur de notre patrimoine. ■

« VIE RURALE ET BELLE ÉPOQUE » - 6 JUILLET



Dossiers / Travaux

CURAGE DES CANALISATIONS D'EAUX PLUVIALES

La gestion des eaux pluviales sur les communes devient une préoccupation majeure. Plus de 3 km de canalisations sont enterrées et n'ont pour la plupart jamais été nettoyées depuis leur création.

Lors des fortes pluies d'octobre dernier, on a pu constater que celles de la route de Château-Thierry ne recevaient plus l'eau des résidences.

L'inspection par caméra a révélé qu'elles étaient bouchées à 80% et donc le curage impératif.

Une société est intervenue en février. L'entretien des canalisations est à la charge de l'agglomération et celui des regards à la commune.

C'est tous les ans que devra être prévu, par tranche, un curage préventif. ■



RUE DOLHEM

La rue Marcel Dolhem reste en sens interdit depuis la rue Saint-Emilion.

Mais passe à double sens en partie basse à partir du calvaire.

La priorité est aux véhicules montants.

Merci d'avance de la respecter. ■

CONTAINER / TOILETTES AIRE DE JEUX



Le container et les toilettes ont été livrés au début du mois de mars.

Pour un coût restant à la commune de 5 500 €, c'était une demande devenue pressante lors des manifestations organisées sur l'aire de jeux. ■



AMÉNAGEMENT CHEMIN / JEU D'ARC

Un chemin piétonnier moins abrupt est venu s'ajouter à celui existant. Sinuant à travers de nouvelles plantations et aménagé par plusieurs marches pour mieux casser la pente, il relie l'extrémité de la rue Saint-Emilion au lavoir de la Fontaine neuve à côté du Jeu d'arc.

Les travaux ont été réalisés bénévolement. ■



RUE DAVID NILLET



Le marché de la réfection de la rue David Nillet a été emporté par la société « Colas » (ex Wallet-Saunal).

Les travaux devraient durer deux mois, après les vendanges.

Coût total : 350 000 € TTC. ■

État-civil 2024

Ils nous ont quittés

13 avril - Hélène AUGUSTYNIAK

19 avril - Léone NOUVEAU

22 juillet - Pierre MATERN

Ils sont arrivés

10 janvier - Leyla COLSENET

31 janvier - Silas MORET

30 juin - Ezio CERCILLIEUX-DEBARGUE

7 septembre - Maya LELOUP

9 septembre - Emilia D'HAESE

4 novembre - Valentin LEROY-DUCARDONNOY

25 décembre - Lükas COTTRAY

Ils se sont unis

4 mai - Audrey LOURDEZ
Julien NAELS

18 mai - Aurore CARCEL
Sébastien TOPIN

25 mai - Marie-Anne CAMESCASSE
Thierry LAVELLI

25 mai - Laura JOLLY
Rémi GILBERT

14 septembre - Emilie PELLETIER
Alban BEAUFILS



Commune de Mont-Saint-Père



Panneau Pocket - Mont-Saint-Père - 02400

03 23 70 30 76 - mairie.mont.st.pere@gmail.com - mont-saint-pere.fr

Mont-Saint-Père Infos n°53

Directeur de la publication :

Gilles CORDIVAL

Rédaction :

Commission communication

Crédits photos :

mairie - Sylvain LOGEROT

Impression : IPNS